

Les Enfants du canal : l'empowerment des jeunes issus des bidonvilles

Livia Otal,
responsable du service
résorption des bidonvilles,
Les Enfants du canal, Paris.

L'association Les Enfants du canal¹ a été créée en 2007 pour donner une suite au combat des Enfants de don Quichotte en faveur des sans-abri à Paris sur le canal Saint-Martin pendant l'hiver 2006-2007. Elle est née du regroupement de personnes à la rue, de citoyens engagés et de travailleurs sociaux qui partageaient le même constat : « *On s'occupe mal des personnes à la rue.* » En s'appuyant sur un principe de « pair-aidance² », pour intervenir sur le terrain, l'association mobilise des personnes qui ont un même vécu que celles concernées par l'action.

Depuis novembre 2013, l'association met en œuvre le projet d'accompagnement Romcivic pour des jeunes issus des bidonvilles, grâce au dispositif du service civique. Pendant ces cinq années, 200 volontaires de plusieurs nationalités ont été intégrés aux équipes d'éducateurs et d'intervenants sociaux de l'association Les Enfants du canal : 110 Roumains, 12 Bulgares et 78 Français. La mixité étant l'un des principes de base de leur action, chaque année les équipes sont composées d'un nombre équilibré d'hommes et de femmes ; des jeunes de toutes origines, de toutes classes sociales et de tous niveaux d'éducation s'y côtoient et travaillent en équipe. Le projet porte les valeurs du service civique, privilégiant des missions d'intérêt général afin d'aider des personnes en situation de précarité.

S'appuyer sur les jeunes pour changer les mentalités

Les personnes roms qui vivent dans les bidonvilles d'Île-de-France connaissent des conditions de vie

indignes : accès quasi impossible à l'école pour les enfants d'âge scolaire et également au travail légal pour les adultes ; lieux de vie insalubres dépourvus d'installations sanitaires ; état de santé préoccupant ; insécurité permanente provoquée par les déplacements forcés.

Malgré les orientations européennes [1] visant à favoriser l'inclusion des Roms et une circulaire interministérielle d'août 2012 [2] qui visait à impulser des actions d'intégration, les chiffres restent alarmants : selon les estimations, plus de 5 000 enfants roms vivant en France arriveront à 16 ans sans jamais ou presque être allés à l'école.

Romcivic

C'est de ce constat qu'est née l'idée de Romcivic : ce projet s'appuie sur des jeunes pour faire évoluer les perceptions, tenter d'améliorer les conditions de vie et apporter la preuve que les jeunes Roumains et Bulgares, Roms ou non sont une richesse pour la France, comme tous les jeunes de ce pays. Les objectifs de Romcivic sont de :

- soutenir les actions des familles et des associations pour l'insertion des habitants de bidonvilles :
 - accompagnement physique pour faciliter l'accès aux droits (hôpital, caisse d'assurance maladie, Pôle emploi, etc.,
 - action d'appui et de soutien à la scolarité et animation auprès des enfants,
 - action d'amélioration des conditions de vie, gestion d'un camion-laverie dans le bidonville ;
 - faire évoluer les représentations concernant les personnes issues des bidonvilles et les personnes roms, déconstruire les amalgames et combattre les préjugés :

- participation aux événements de lutte contre les discriminations,
- interventions dans des colloques,
- formations dans les domaines de l'éducation ou social.

- permettre l'amélioration des conditions de vie et une évolution professionnelle de jeunes issus de bidonvilles en s'appuyant sur le dispositif du service civique.

Une dimension d'empowerment

Dans le cadre d'une recherche-action menée par l'université de Harvard avec les Enfants du canal, Henry Shah, étudiant-chercheur, souligne que « *L'empowerment est courant aux États-Unis et peu développé en France ; Romcivic, en formant des travailleurs du social qui deviennent des intermédiaires, [en forgeant] un réseau de connaissances et d'expériences dans les bidonvilles, ouvre la voie à des réponses de long terme [3].* »

Un ancien volontaire, Nikolai, témoigne : « *J'ai cédé à la volonté de mon papa français de me présenter à un entretien aux Enfants du canal pour devenir volontaire civique. J'aurais préféré travailler au noir pour gagner un peu d'argent et en faire ce que je veux. Mais je l'ai écouté et aujourd'hui, grâce à cette expérience, [...] certains de mes collègues français sont devenus mes amis. Je fais du bon travail et je fais gagner du temps à tout le monde. Je travaille dans les bidonvilles, les platz, habités par des Roms, et comme je parle bulgare et romanès, maintenant, tout le monde se comprend. L'aide est plus efficace et plus rapide. J'ai des amis. J'oublie ma peau d'avant [4].* »

Espoirs et frustrations

L'expérience de l'empowerment n'est pas toujours aussi évidente. Ainsi Marius³, après quelques mois

au sein du programme Romcivic, ne pourra plus continuer le service civique. Sa présence irrégulière était justifiée par une expulsion du bidonville, une mise à l'abri en hôtel, l'accouchement de sa femme et plusieurs allers-retours en Roumanie pour des raisons administratives et familiales. Cette expérience est pour lui mitigée : à la fois contraignante et peu rentable. Un sentiment de frustration plane autour de son contrat qui s'arrête prématurément. Marius avait été pendant quelques semaines le porte-parole de sa famille menacée d'expulsion. Il a parlé à la radio et devant des caméras pour défendre sa situation et celle de ses proches. Même si Marius était timide au début, il était devenu petit à petit un sujet politique prêt à prendre une place autant devant les médias que devant les adultes, autorités informelles du bidonville.

Les cinq années de travail avec les jeunes issus des bidonvilles ont apporté aux équipes d'éducateurs et aux intervenants sociaux de l'association Les Enfants du canal un panel très diversifié d'expériences d'empowerment. Les profils des jeunes sont très variés au sein même de la communauté rom ; des enjeux de rapports de force doivent être pris en compte en fonction du niveau socio-économique de la famille, du sexe, de l'activité formelle ou informelle pratiquée par son groupe d'origine, de l'ancienneté de l'immigration et, en l'occurrence, de la présence en France.

Un accès quasi impossible au parc locatif, un marché du travail officiel extrêmement bureaucratisé, un parcours scolaire chaotique font que les jeunes ont réellement très peu de choix autre que le bidonville et le travail informel jusqu'à ce jour. Leur volonté d'intégrer le service civique à travers le programme Romcivic est ainsi parfois biaisée, car elle représente leur seule possibilité d'obtenir, pour un an, un statut officiel et légal en France. Cette unique chance peut, comme dans le cas de Nikolai, déboucher sur de belles perspectives, mais elle peut aussi contraindre un jeune à subir des fortes pressions contradictoires pour répondre aux attentes de la famille ou à celles des éducateurs.

L'ESSENTIEL

► **Au cours des cinq dernières années, l'association Les Enfants du canal a accueilli en service civique 200 jeunes de nationalités roumaine, bulgare et française, pour effectuer une mission d'intérêt général. L'empowerment est au centre de ce tutorat.**

L'empowerment est un long processus qui a besoin de mûrir et de s'épanouir, alors que la limite de notre programme risque d'être aussi le temps court de volontariat, qui laisse aux jeunes une année seulement pour augmenter leur capacité d'agir. Un suivi dans la durée pourrait laisser aux jeunes des bidonvilles, comme aux autres, la possibilité de consolider leur engagement et de mieux cerner leurs perspectives et leur place dans la société.

Aujourd'hui, pour la sixième promotion de volontaires, nous envisageons des partenariats renforcés avec les missions locales et avec Pôle emploi afin d'assurer une suite dans la formation et l'accompagnement

commencés par Romcivic. Notre programme est reconnu dans le milieu associatif et d'autres programmes similaires commencent à voir le jour à Nantes, Grenoble et Toulouse.

Avec la circulaire de janvier 2018 [5], la participation de la communauté devient un réel enjeu et reçoit une attention particulière de la part des institutions étatiques chargées de la résorption des bidonvilles.

À ce titre, l'association Les enfants du canal, forte de son expérience Romcivic, se propose de mener un travail spécifique autour de la compréhension des politiques de résorption des bidonvilles afin que les jeunes volontaires puissent participer aux groupes de travail et soient des acteurs actifs du changement pour leur communauté. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Commission européenne. *Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020*. [Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions]. 5 avril 2011 : 19 p. En ligne : https://www.senat.fr/europe/textes_europeens/ue0068.pdf
Voir aussi : Commission européenne. *Examen à mi-parcours du cadre de l'Union européenne pour les stratégies nationales d'intégration des Roms*. [Communication au Parlement européen et au Conseil], 30 août 2017 : 21 p. En ligne : <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2017/FR/COM-2017-458-F1-FR-MAIN-PART-1.PDF>
- [2] Circulaire interministérielle NOR INTK1233053C du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites. En ligne : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/08/cir_35737.pdf

1. <https://www.lesenfantsducanal.fr/>
2. La pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes ayant vécu des expériences similaires. Source : <http://www.psycom.org/Espace-Presse/Sante-mentale-de-A-a-Z/Pair-aidance>
3. Le prénom a été changé afin de garder l'anonymat de la personne.

- legifrance.gouv.fr/pdf/2012/08/cir_35737.pdf
Voir aussi : *Avis sur la situation des populations des campements en France métropolitaine*. Paris : Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées. Juillet 2014 : 10 p. En ligne : http://www.hclpd.gouv.fr/IMG/pdf/campements_web.pdf
- [3] Shah H. *Faire pour ou faire avec : l'approche participative de RomCivic* [conférence]. Paris : EHESS, Paris, 2016.
- [4] Angelov N., de Muizon M. *Voyage à Auschwitz : récit d'un jeune Rom*. Paris : Éditions à Dos d'âne, 2015 : 78 p.
- [5] Ministère de la Cohésion des territoires. *Instruction du Gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles*. [Directive] 25 janvier 2018, NOR : TERL1736127J : 9 p. En ligne : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/01/cir_42949.pdf